

Ouest France

Aide aux devoirs au centre de loisirs - Plouguerneau

mercredi 10 novembre 2010



Mardi soir, soirée studieuse au centre de loisirs avec les directeur/directrices des quatre écoles de Plouguerneau. À l'invitation de Ghislaine Le Goff et d'Amélie Roudaut, à la tête du centre de loisirs Aux Mille Couleurs, on y discutait du Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas), c'est-à-dire de l'aide aux devoirs proposée les lundi et jeudi soirs aux enfants fréquentant la garderie périscolaire du bourg et de Lilia. Ce service est entièrement gratuit, les intervenantes, outre l'équipe d'animation, étant toutes des bénévoles, souvent des retraitées.

Renforcer les échanges

Comment proposer un accompagnement à la scolarité adapté et de qualité ? Comment établir un partenariat fructueux avec les enseignants et communiquer avec eux sur les problèmes rencontrés ? Mais aussi avec les parents, pour qu'ils ne se déchargent pas complètement sur la structure pour les devoirs de leurs enfants ? Car, comme l'a souligné Ghislaine Le Goff, cette aide ne revêt aucun caractère obligatoire, pas plus pour les enfants que pour le centre de loisirs : par exemple, lorsqu'un enfant est visiblement épuisé par sa journée scolaire, on le laisse jouer et se détendre, quitte à reprendre ses devoirs en soirée avec ses parents.

Il a donc été décidé de renforcer les échanges entre les enseignants et les bénévoles, et notamment sur les pratiques pédagogiques actuelles. Elles pourront également inscrire leurs remarques dans le cahier de liaison des enfants.

Enfin, la directrice a rappelé que des ateliers (scrapbooking, réalisation d'une fresque, calligraphie...) sont proposés les mardis et les jeudis, de 17 h à 18 h, auxquels les parents doivent désormais inscrire les enfants afin d'assurer leur présence pendant toute la durée de l'activité. Rens. 02 98 04 51 69.